

# *La Gazette de Germigny L'évêque*



*n°62 hiver et printemps 2026*

*« La nature au lit se repose ; Lui descend au jardin désert,  
Et lace les boutons de rose. Dans leur corset de velours vert..»*

*"Premier sourire du printemps" Théophile Gautier*



*Chères Germinoises,  
Chers Germinois,  
Mes Chers Administrés,*

Tout d'abord, je souhaite vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance pour ce nouveau mandat lors des dernières élections municipales.

Depuis lors, trois conseils municipaux se sont tenus. Les deux premiers ont été consacrés à l'élection du maire et des adjoints et à la nomination des membres des différentes commissions. C'est avec honneur, mais avec la conscience du poids des responsabilités, que j'endosse de nouveau l'habit de premier magistrat de la commune. Notre budget a également été voté, ce qui nous permet de pouvoir commencer à travailler à la réalisation de notre programme.

La nouvelle équipe que je sais très motivée est déjà à pied d'œuvre. Nous travaillons actuellement sur l'embellissement de la place de la Palée, la création de stationnements près des équipements publics et la réfection de la rue du Château. Pour ces derniers travaux, une demande de subvention va être présentée auprès du Département au titre du Fond d'équipement rural. Nous attendons également la notification de l'accord de subvention de Monsieur le Sous-Préfet au titre de la DETR pour pouvoir réaliser les travaux de reprise des sanitaires de l'école ; ces derniers devraient être réalisés durant les grandes vacances scolaires.

Vous retrouverez aussi dans la gazette toutes les différentes activités et animations organisées par les associations de notre village et notre commission animation. Je souhaite remercier toutes les personnes qui s'y investissent et donnent de notre commune une image accueillante et sympathique.

En ce début de mandat, je finirai ces quelques mots en vous réaffirmant mon engagement à servir notre village avec honnêteté et équité, dans l'écoute et le respect de tous ses habitants.

Bien sincèrement.

Restant à votre entière écoute.

Bien amicalement.

Votre maire

*Alène MARIE - MELLARE*



Héron sur les bords de la Marne

# Mairie

7, allée de l'Eglise  
77910 Germigny-L'évêque  
tel: 01 64 33 01 89  
fax: 01 64 33 86 66

[mairie@germignyleveque.fr](mailto:mairie@germignyleveque.fr)



Jours  
d'ouverture

Matin

Après-midi

Lundi

XXX

16h à 18h30

Mercredi

9h à 12h

XXX

Vendredi

XXX

16h à 18h30

Samedi

10h à 12h

XXX

## **Permanence de Madame le Maire**

le mercredi et le samedi de 10h à 12h  
ou sur RDV le mercredi et le samedi de  
9h à 13h

## **Dépôt des dossiers d'urbanisme**

le mercredi et le samedi de 10h à 12h  
ou sur RDV le mercredi et le samedi de  
9h à 13h

**Le brûlage est strictement interdit  
sur la commune par arrêté  
préfectoral.**

## La fête du village 2026 se prépare... place au Japan cosplay !

Du samedi 29 au lundi 31 août 2026, notre commune sera en fête ! Cette année, la municipalité a choisi un thème original, coloré et intergénérationnel : le cosplay.

Mais au fait, qu'est-ce que le cosplay ?

Le terme vient de la contraction des mots anglais costume et play. Il s'agit de se déguiser en personnages célèbres issus des mangas, dessins animés, films, séries, jeux vidéo ou encore héros japonais de notre enfance. Des personnages mythiques comme Goldorak, Candy, Pikachu super-héros, princesses, pirates ou aventuriers pourront ainsi défiler dans les rues du village dans une ambiance festive et familiale.

Petits et grands sont invités à participer, que ce soit avec un costume élaboré... ou simplement un accessoire amusant issu de la culture japonaise ou de la K pop.

Vous les connaissez tous !!!

Ils ont bercés notre adolescence et celle de nos enfants: Albator 84, Capitain Flamm, Ulysse 31, Candy , les Mystérieuses cités d'or, Olive et Tom, les Pokemon avec Pikachu, les animés de Myasaki et le stydio Ghibli ....Ponyo sur la colline, Princesse Mononoké et Le Voyage de Chihiro, Mon voisin Totoro.....et tant d'autres

Ils ont permis d'introduire la culture japonais en France et sont devenus des icônes culturelles fortes dans le monde occidental.



# Compte Financier Unique 2025

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire qui remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif.

Il est la photographie de l'exécution comptable (dépenses/recettes) de l'année à laquelle il se rapporte.

Tout comme le budget, le compte financier unique comporte deux sections, bien distinctes :

**Le fonctionnement** relatif à la gestion courante de la commune,

**L'investissement** qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte financier unique, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chacune des sections. L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

15000 - GERMIGNY L EVEQUE

Envoyé en préfecture le 27/03/2026 à 09h 20'25

Reçu en préfecture le 27/03/2026

Publié le

ID : 077-217702094-20260218-2026\_030GERM-02

### I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

52

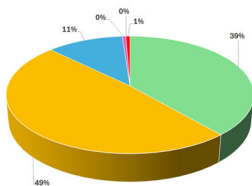
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou imputation de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	-14 725,30		150 291,54		135 566,24
Fonctionnement	451 312,12	226 570,46	53 793,74		278 535,40
<b>TOTAL I</b>	<b>436 586,82</b>	<b>226 570,46</b>	<b>204 085,28</b>		<b>414 101,64</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>436 586,82</b>	<b>226 570,46</b>	<b>204 085,28</b>		<b>414 101,64</b>

# SECTION DE FONCTIONNEMENT

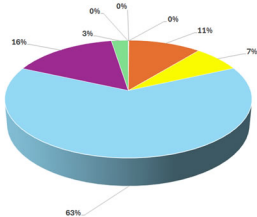
## CFU 2025 VISION GLOBALE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	LIBELLES	BP 2025	CFU 2025	%
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
11	Charges à caractère général	455 654,25 €	359 868,63 €	78,98
12	Charges de personnel	477 200,00 €	453 393,57 €	95,01
65	Autres charges de gestion courante	113 524,00 €	107 667,96 €	94,84
66	Charges financières	6 000,00 €	5 225,10 €	87,09
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 317,83 €	14,33 €	1,09
23	Virement à la section d'investissement	180 000,00 €		0,00
42	Opérations ordre transf. Entre sections	5 720,35 €	5 720,35 €	100,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 239 416,43 €</b>	<b>931 889,94 €</b>	<b>75,19</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
13	Atténuations de charges	100,00 €	702,13 €	0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	121 610,00 €	107 784,70 €	88,63
73	Impôts et taxes	80 502,64 €	71 699,61 €	89,06
731	Fiscalité locale	629 743,00 €	624 282,00 €	99,13
74	Dotations et participations	156 089,54 €	156 063,74 €	99,98
75	Autres produits de gestion courante	20 909,24 €	24 879,41 €	118,99
78	Reprises amort.	0,00 €	272,09 €	0,00
42	Opérations ordre transf. Entre sections	5 720,35 €	0,00 €	0,00
R002	Excédent de fonctionnement reporté N-1	224 741,66 €		0,00
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 239 416,43 €</b>	<b>985 683,68 €</b>	<b>79,53</b>
<b>RESULTATS DE FONCTIONNEMENT :</b>			<b>53 793,74 €</b>	



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Dot. aux amortissements et provisions
- Virement à la section d'investissement
- Opérations ordre transf. Entre sections



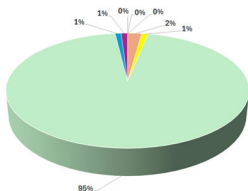
- 13 Atténuations de charges
- 70 Prod. services, domaine, ventes diverses
- 73 Impôts et taxes
- 731 Fiscalité locale
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 78 Reprises amort.
- 42 Opérations ordre transf. Entre sections
- R002 Excédent de fonctionnement reporté N-1

# SECTION D' INVESTISSEMENT

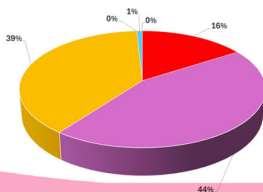
## CFU 2025 VISION GLOBALE INVESTISSEMENT

### DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	LIBELLES	BP 2025	CFU 2025	%
<b>Dépenses d'investissement</b>				
20	Immobilisations incorporelles	80 160,60 €	11 538,00 €	14,39
204	Subventions d'équipement	5 400,00 €	5 361,00 €	99,28
21	Immobilisations corporelles	703 464,08 €	499 568,53 €	71,02
13	Subventions d'investissement	9 678,80 €	4 839,40 €	50,00
16	Emprunts et dettes assimilés	15 100,00 €	5 210,10 €	34,50
40	Opérations ordre transf entre sections	5 720,35 €	0,00 €	0,00
41	Opérations patrimoniales	834,00 €	0,00 €	0,00
D001	Solde d'exécution reporté	14 725,30 €	0,00 €	0,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>835 083,13 €</b>	<b>526 517,03 €</b>	<b>63,05</b>
<b>Recettes d'investissement</b>				
13	Subventions d'investissement	81 550,51 €	107 838,93 €	132,24
16	Emprunts et dettes assimilés	300 000,00 €	300 000,00 €	100
10	Dotations, fonds divers	266 978,27 €	263 249,29 €	98,60
21	Virement de la section de fonctionnement	180 000,00 €	0,00 €	0,00
40	Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 720,35 €	5 720,35 €	100,00
41	Opérations patrimoniales	834,00 €	0,00 €	0,00
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>835 083,13 €</b>	<b>676 808,57 €</b>	<b>81,05</b>
<b>RESULTATS D'INVESTISSEMENT :</b>			<b>150 291,54 €</b>	

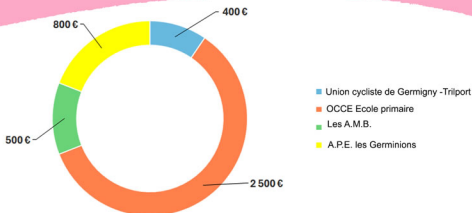


- 20 Immobilisations incorporelles
- 204 Subventions d'équipement
- 21 Immobilisations corporelles
- 13 Subventions d'investissement
- 16 Emprunts et dettes assimilés
- 40 Opérations ordre transf entre sections
- 41 Opérations patrimoniales
- D001 Solde d'exécution reporté



- 13 Subventions d'investissement
- 16 Emprunts et dettes assimilés
- 10 Dotations, fonds divers
- 21 Virement de la section de fonctionnement
- 40 Opérations d'ordre de transferts entre sections
- 41 Opérations patrimoniales

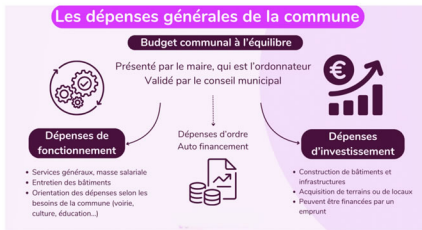
# Subventions aux associations germinoises 2025



## AFFECTATION DU RESULTAT

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	835 083,13	1 014 674,77	1 849 757,90
	Recettes réalisées (1)	B	676 808,57	965 683,68	1 642 492,25
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	820 357,83	1 239 416,43	2 059 774,26
	Dépenses réalisées (1)	E	526 517,03	931 889,94	1 458 406,97
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats		Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	53 793,74	204 085,28
Résultats antérieurs reportés		Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	224 741,66	210 016,36
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)		Excédent Idéficit	G + H	278 535,40	414 101,64
Différence entre les restes à réaliser		Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00
Résultat cumulé		Excédent Idéficit	G + H + I	278 535,40	414 101,64

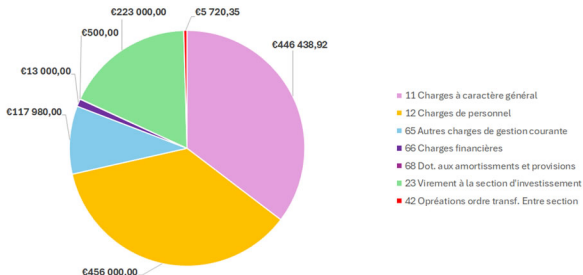
(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



# Budget primitif 2026

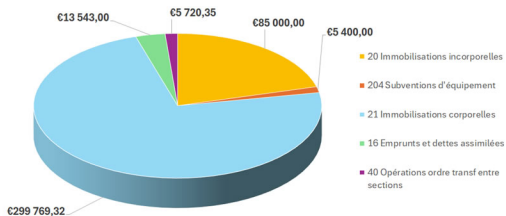
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le montant des dépenses et des recettes s'établit à 1 239 416,43€



## SECTION INVESTISSEMENT

Le montant des dépenses et recettes s'établit à 409 432,67€



# Parlons déchets

## Enquête en porte-à-porte

Passage d'un **ÉCO-MOBILISATEUR**  
sur votre secteur

entre le 25 mai et le 30 juin 2026  
de 10h00 à 19h30



Le SMITOM et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux réalisent une enquête sur vos habitudes de tri.



### COMMENT RECONNAÎTRE NOS AGENTS ?

Ils portent un gilet vert avec un logo SMITOM et Pays de Meaux ;

**IMPORTANT :** Cette démarche est entièrement gratuite et anonyme.  
Aucun agent n'est autorisé à entrer dans votre domicile.

Merci de leur réserver un bon accueil.



[www.smitom-nord77.fr](http://www.smitom-nord77.fr) - [www.agglo-paysdemeaux.fr](http://www.agglo-paysdemeaux.fr)



# Bien vivre ensemble

## Quelques règles pour préserver la qualité de vie dans notre commune :

Avec l'arrivée des beaux jours, chacun profite davantage de son jardin, des promenades et des espaces extérieurs. Afin de préserver un cadre de vie agréable pour tous, la municipalité souhaite rappeler quelques règles simples de civisme et de respect du voisinage.

### Respecter la tranquillité de chacun.

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. Ces bruits peuvent être divers et variés. Ils peuvent être provoqués par un individu (cris, ...), un animal (abolement...), une chose (outil de bricolage, électroménager...).

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés à l'aide d'appareils bruyants (tondeuses, taille-haies, perceuses, tronçonneuses...) sont autorisés uniquement à certains horaires, conformément à la réglementation en vigueur.

Nous invitons chacun à veiller au respect de ces plages horaires afin de préserver la tranquillité du voisinage.

- Les jours ouvrés (lundi à vendredi inclus) de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00,
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Arrêté relatif aux bruits de voisinage AP n° 19ARS41SE du 23 septembre 2019 (1)

### « La liberté individuelle s'arrête là où celles des autres commencent »

Vous avez programmé une réunion en famille, une fête entre amis ? Vous savez que cela va générer du bruit plus que d'ordinaire, dépassant les horaires raisonnables.

Prévenez vos voisins, assurez-vous qu'ils ne seront pas trop gênés par votre évènement. Ils ont le droit d'avoir des journées, des soirées et des nuits paisibles. Par le dialogue et l'empathie beaucoup de choses peuvent se régler.

### Les déchets : un geste simple pour un village propre

Les bacs à ordures ménagères doivent être rentrés après le passage des collectes et n'être sortis que la veille.

Des bacs à verres sont mis à votre disposition, près de la salle des fêtes et dans le centre du village.

Laisser les poubelles sur la voie publique nuit à la propreté et à l'esthétique de notre commune.

## **Les déjections canines**

Les propriétaires de chiens sont invités à ramasser systématiquement les déjections de leurs animaux lors des promenades dans le village et notamment allée des noyers. Ce geste de civisme contribue au confort de tous, notamment des enfants, des piétons et des agents communaux. Ayez le bon réflexe, munissez-vous d'un sacnet lors de vos sorties.

## **Respect des arrêtés préfectoraux et municipaux**

Nous rappelons également que :

- le brûlage des déchets verts est interdit, conformément à la réglementation en vigueur (Arrêté du maire N° 203/14/11D et règlement sanitaire départemental ).

En dehors de la période de la collecte de porte à porte des déchets verts organisée dans la commune, la valorisation des déchets végétaux par compostage naturel ou en déchetterie doit être privilégiée.

- la taille des haies et des arbres est déconseillée, voire interdite dans certains cas, entre le 1er avril et le 31 juillet, afin d'attendre l'envol des derniers oisillons.

Ces mesures participent à la protection de l'environnement et de la biodiversité locale.

## **Le stationnement**

Le parc automobile des foyers s'est accru depuis une décennie.

En raison du stationnement anarchique de nombreux véhicules, marcher en toute sécurité dans le village devient problématique.

Certaines rues sont étroites et tout le monde ne peut pas s'y garer (rue Saint Fiacre par exemple).

Nous demandons aux propriétaires de garage ou d'espace privé de rentrer systématiquement leurs véhicules afin de libérer l'espace public pour permettre aux habitants de maison de ville ou d'appartement de stationner et aux piétons de circuler en sécurité.

Chacun de nous doit respecter le code de la route en matière de stationnement.

Le partage de l'espace public en bonne intelligence est l'affaire de tous.

## **Préserver le plaisir de vivre ensemble**

Le respect de quelques règles simples permet à chacun de profiter pleinement d'un cadre de vie agréable, paisible et harmonieux.

La municipalité remercie l'ensemble des habitants pour leur compréhension, leur civisme et leur contribution au bien-être collectif.

# Ça s'est passé...

Soirée irlandaise Jeudi 19 mars 2026

Une soirée joyeuse et très conviviale avec les germinois venus en nombre aux couleurs de l'Irlande.

Un joueur de cornemuse, de la musique, des chants et une ambiance festive ! Des rondes se sont formées naturellement pour danser ensemble  
Un buffet généreux et une bière savoureuse ont ravi tout le monde.  
Merci d'avoir partagé ce moment avec nous !



## Nouveau sur la commune

Depuis début avril, C&S Food truck s'installe chaque jeudi soir place de l'église. Des produits frais et de qualité pour des burgers généreux et savoureux ; le succès est franc et il est conseillé de réserver par téléphone.



## Aux délices de Chris

Chaque samedi, le matin de 9h00 à 13h30, retrouvez l'étal du charcutier traiteur installé 5 chemin du Heurt. Un parking est à votre disposition. Salaisons, salades composées, pâtés en croûte, viandes et brochettes, pâtisseries salées et plats cuisinés vous attendent. Soyez les bienvenus.

## Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Extrait du discours de Mme la ministre de la Défense, Mme Christine Vautrin.  
" Il y a 81 ans, dans la nuit du 6 au 7 mai, à Reims, était signée la capitulation sans condition de l'Allemagne.

Le 8 mai 1945, enfin, après des années d'épreuves, d'horreurs et de combats, l'Europe était libérée de l'emprise totalitaire et génocidaire nazie.

Libérée par tous les Alliés. Libérée avec le concours des armées de la France, « la seule France, [celle] qui se bat » et ne se rend pas.

Ne l'oublions jamais : avant d'être une défaite des armes, la défaite de 1940 fut d'abord une défaite de l'esprit.

Marc Bloch — historien, combattant de 14, volontaire à nouveau en 39, fusillé en juin 1944 — avait porté sur les responsables de la débâcle ce constat implacable : ils avaient « estimé très tôt naturel d'être battus ».

Ceux qui continuèrent de croire à la France n'étaient pas des surhommes. Ce furent les cent trente-trois pêcheurs de l'île de Sein, les cinquante-deux premières engagées volontaires de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce fut Jacques Lusseyran, lycéen non-voyant de 16 ans qui rassembla autour de lui les Volontaires de la liberté, avant d'être déporté à Buchenwald.

Ce furent des femmes et des hommes de tous âges, de tous horizons, de toutes convictions, avec leurs peurs et leurs doutes, mais unis par une même exigence : ne pas subir, ne pas céder.

Cette résolution était d'abord celle de résister au déni du droit et de la justice...."



Nous remercions Bernard Menil et son Harmonie ainsi que l'association Les Cavaliers d'hier et d'aujourd'hui pour leur présence à cette cérémonie

## Cérémonie de remise de Médailles du Travail.

Ce sont deux médaillés d'or et un de vermeil qui ont reçu leur médaille ce jeudi 8 mai après la commémoration du 8 mai 1945.

Dans la salle Pierre Etaix, les médaillés, entourés de leurs proches et de germinois, ont célébré trente cinq et trente années de travail.

Un beau parcours félicité ce jour autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



## Les A.M.B.

3 Janvier 2026 : LA TRADITION DE LA GALETTE

Pour bien démarrer la nouvelle année, nous nous sommes réunis le 3 Janvier autour de la traditionnelle galette dans la salle polyvalente où nous pouvions admirer une impressionnante exposition sur le thème du cirque

S'y ajoutait une collection de pipes plus surprenantes les unes que les autres. Merci aux adhérents qui nous ont permis ces présentations tout-à-fait dignes d'intérêt.



Samedi 7 Mars : 38ème SALON CHAMPENOIS à REIMS

Voilà plusieurs années que nous nous y rendons toujours avec le même enthousiasme.

Il y a quelques années, Sheila chantait « c'est ma première surprise-party », nous avons adapté cette revendication en « c'est ma première nouvelle sortie » de l'année bien sûr.

Nous nous sommes glissés parmi les presque 30.000 visiteurs recensés durant le week-end des 7 et 8 Mars et nous avons pu y découvrir de magnifiques stands sur le thème du 9e art et c'est la marque SIMCA qui était à l'honneur.



Dimanche 26 Avril 2026 :  
**JOURNEE NATIONALE DE LA FEDERATION FRANCAISE  
DES VEHICULES D'EPOQUE**

Nous avons donné rendez-vous à nos Adhérents pour ce dernier dimanche d'Avril traditionnellement consacré à la Journée FFVE dans tout l'hexagone.

Dès 9 h, nous voici partis pour POMMEUSE vers une Chèvrerie où Manon nous a accueillis en nous faisant découvrir son activité autour d'une dégustation fortement appréciée.

Le midi, c'est autour d'une omelette géante que nous nous sommes retrouvés avant de reprendre la route en début d'après-midi vers VIL-LEERS-LES-RIGAULT pour une visite très impressionnante de l'usine élévatrice du Canal de l'Ourcq.



## Comité des Fêtes : les Activités du Jeudi après-midi un franc succès

Depuis le début de l'année scolaire, le comité des fêtes en partenariat avec les enseignantes de l'école ont mis en place ensemble un beau projet intergénérationnel avec les enfants et les aînés de notre village tous les jeudis après midi, Petits et seniors se retrouvent autour de jeux de société dans une ambiance conviviale et chaleureuse ; ces moments de partage sont l'occasion de découvrir de nouveaux jeux et d'apprendre à respecter les règles et surtout de créer du lien entre les générations, rires, échanges et bonne humeur sont toujours au rendez-vous pour le plus grand bonheur de tous.

Une belle initiative qui continue de faire vivre notre beau village autrement.



## A.G.T.P.

Un petit Germinois, sacré champion de tennis de Seine et Marne en catégorie 12 ans ! Lenny Gokpon Hoareau a remporté en avril le trophée Perrier à Croissy Beaubourg. Lenny fait partie des qualifiés pour les championnats de France. Il évolue actuellement sur des tournois internationaux.



**Félicitations à Lenny pour sa victoire en trophée Chatrier 11/12 ans**

***Le programme des animations du mois de juin est dense avec:***

- la fête de l'école de tennis et de Padel le mercredi 17 juin,
- une animation 4 raquettes (tennis, Padel, Pickleball et Tennis de table) le 19 juin.
- un tournoi de Padel de haut niveau avec des joueurs classés parmi les meilleurs français les 20 et 21 juin.

C'est déjà le moment de faire votre pré-inscription pour la rentrée, un nouvel enseignant viendra renforcer l'équipe.

Renseignements au 07 83 12 91 51



## Feelness

Feelness : un rendez-vous incontournable pour bouger et se retrouver !

L'association Feelness vous donne rendez-vous pour son traditionnel show annuel, qui se tiendra le 5 juin 2026 à la salle des fêtes de Germigny. Cet événement, attendu chaque année avec impatience, promet une nouvelle fois de mettre à l'honneur l'énergie, la créativité et la convivialité qui font la richesse de l'association.

Au programme : des démonstrations dynamiques, des performances inspirantes et surtout, un moment de partage ouvert à tous. Que vous soyez adhérent, curieux ou simplement amateur de spectacles, ce show est l'occasion idéale de découvrir l'univers Feelness dans une ambiance festive.



Association Feelness

**salle des fêtes, allée  
des noyers**

**05.06.2026**

Spectacle  
annuel Zumba  
Kuduro  
step

**Début du  
spectacle à 19h.  
Ouverture des  
portes à 18h30**

Réservations :

Auprès de Laetitia  
06 87 32 10 05  
Adultes: 8 euros  
Enfants: 6 euros  
petite restauration sur  
place

Les billets sont d'ores et déjà en vente : n'hésitez pas à réserver vos places dès maintenant directement à l'association pendant les cours pour ne pas manquer cet événement !

Par ailleurs, si vous souhaitez vous remettre en forme ou découvrir une nouvelle activité sportive, Feelness vous ouvre ses portes. À partir du 8 juin jusqu'au 27 juin, des journées portes ouvertes seront organisées au sein de l'association. Une belle opportunité pour rencontrer l'équipe, tester les activités proposées et, pourquoi pas, rejoindre l'aventure.

Feelness vous attend nombreux pour célébrer le sport, le bien-être et la bonne humeur !

Association Feelness

## LES SEMAINES FOLLES

CHEZ FEELNESS DU 8 AU 25 JUIN

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Samedi

→  
→ 5 jours / semaine  
→ 3 semaines



VIENS TESTER SEUL OU  
ACCOMPAGNÉ PENDANT 3  
SEMAINES.

AIME, PARTAGE, ET TAG DES  
AMIS PRÊTS À RELEVER LE  
DÉFI AVEC TOI !

FEELNESS77910@GMAIL.COM  
06 20 36 19 15

 TEMPO



## Les Germinions

Un printemps qui fait vibrer le village !

Quel bonheur d'avoir partagé avec vous un carnaval haut en couleurs, co organisé avec la commune de Germigny L'évêque et par l'association Les Germinions !

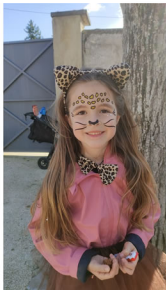
Petits et grands ont défilé dans la joie, les rires et les costumes, portés par l'énergie de la fanfare **Fola Percussion – Les Tambours Parleurs...**

Un vrai moment de fête comme on les aime, où tout le monde se retrouve.





Des très beaux déguisements les animaux imaginaires ou préhistoriques, avec des plumes, des fourrures ou des ailes pour la joie de tous !



La canicule est un épisode de chaleur intense qui rendent nos journées difficiles surtout pour les populations les plus fragiles comme les enfants et les personnes âgées. Quelques conseils pour supporter ces épisodes de plus en plus fréquents.

## Canicule : les précautions à prendre



Éviter les endroits confinés (voiture, landau...).



Fermer les volets et les fenêtres le jour. Les ouvrir la nuit pour **laisser pénétrer la fraîcheur**.



Boire au minimum **2 litres d'eau** par jour et manger léger. Éviter l'alcool, les graisses et les sucres.



Se rafraîchir régulièrement à l'aide d'un **brumisateur** ou en prenant une **douche**.



S'habiller de vêtements aux **tissus clairs**, légers et naturels. A l'extérieur, porter casquette ou chapeau.



Ne pas hésiter à **demander de l'aide** (parent, voisin, médecin).



Rechercher les endroits **frais et à l'ombre**.



Passer, si possible, **2-3 heures par jour** dans un **endroit frais** (supermarché...)

Veillez sur vos voisins; la solidarité est une aide précieuse pendant une canicule. Une simple visite, un coup de fil ou un message peuvent aider une personne fragile ou isolée.

## ***Nous ne sommes pas les seuls à souffrir de la canicule***

Nos animaux de compagnie ainsi que la faune sauvage de nos jardins souffrent aussi.

Quelques gestes simples et de l'attention quotidienne permettent de juguler les conséquences des fortes chaleurs sur nos amis les animaux.

Les oiseaux, les insectes et nos visiteurs nocturnes souffrent de la soif ; une coupelle plate d'eau fraîche changée chaque jour, une fontaine solaire, une assiette remplie de cailloux et d'eau pour les insectes feront l'affaire pour éteindre leur soif tenace lorsque les températures grimpent.

La canicule peut avoir des effets graves sur la santé des chiens, notamment le risque de coup de chaleur, et il est essentiel de prendre des mesures pour les protéger.

**Hydratation** : Assurez-vous que votre chien a toujours accès à de l'eau fraîche

**Promenades** : Limitez les promenades aux heures les plus fraîches de la journée, comme tôt le matin ou tard le soir

**Zones d'ombre** : Créez des espaces ombragés à la maison et à l'extérieur pour que votre chien puisse se reposer à l'abri de la chaleur

**Évitez les activités intenses** : Réduisez les exercices physiques pendant les périodes de chaleur intense

**Surveillez les signes de chaleur** : Soyez vigilant et surveillez les signes de détresse chez votre chien, surtout s'il est jeune, âgé ou en surpoids

En prenant ces précautions, vous pouvez aider à protéger votre chien des effets néfastes de la canicule et assurer son bien-être pendant les périodes de chaleur intense.

Attention aux trottoirs ....le bitume chauffe et les coussinets de votre chien peuvent être brûlés par la chaleur emmagasinée par le sol. Lorsqu'il fait 28°C le sol peut atteindre 50°C, un simple test peut déterminer si la promenade est possible. Poser trente secondes le dos de votre main au sol et si cela est supportable alors la promenade est possible sinon privilégiez les sentiers de forêt à l'ombre ou les pelouses vertes. Les sols terreux ou caillouteux sont tous aussi chauds que le bitume.

Le Comité des Fêtes de Germigny L'Évêque  
Organise pour la Fête de la Musique une

*Journée*

**GUINGUETTE**

*Dimanche 21 Juin 2026*

*de 10h30 à 17h00*

*Place de la Palée*

*& Ballade en Bateau*

*Orchestre  
SOUL FRIENDS*



*& Buvette et  
Gobelet Collector*

No pas jeter sur la voie publique, l'abus d'alcool est dangereux

## ***Kézako les guinguettes ??***

Les guinguettes sont des établissements populaires français, nés au XVIIIe siècle en périphérie de Paris, mêlant vin, danse et convivialité, et le symbole d'une culture festive démocratique.

Elles se sont implantées hors des murs de Paris, notamment le long de la Seine et de la Marne, pour échapper aux taxes sur le vin.

Le terme « guinguette » pourrait provenir du verbe « guinguer » ou du clos Guinguet, désignant le vin vendu dans ces lieux.

Le XIXe siècle marque l'âge d'or des guinguettes. Avec le développement des transports, notamment le chemin de fer, les parisiens pouvaient facilement se rendre en périphérie pour profiter de ces lieux champêtres



*Déjeuner des canotiers* Auguste Renoir 1881

Elles deviennent des espaces de détente et de divertissement, accueillant des bals musette avec valse, tango ou swing et le dieu accordéon.

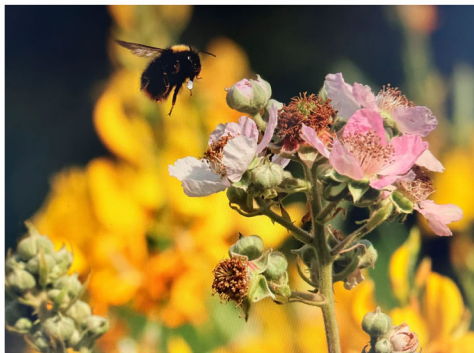
Les bords de Marne, avec des villes comme Nogent-sur-Marne ou Joinville-le-Pont, deviennent des lieux emblématiques de cette culture festive.

Les guinguettes ont été un sujet privilégié des peintres impressionnistes à l'instar de Manet, de Monet et de Renoir.

Tombées en désuétude, depuis 2015 elles reviennent en force. Elles s'établissent également sur les bords d'autres fleuves et rivières de France.

# Calendrier des manifestations

Evènement	Organisateur	Date / horaire	Lieu
Spectacle <u>Feel Ness</u>	Association Fell Nees	5 juin 18h30	Salle des fêtes allée des noyers
Théâtre	Association Lézards associés	16 juin 19h00	Salle des fêtes allée des noyers
Guinguette	Association le Comité des Fêtes	21 juin de 10h00 à 17h00	Place de la Palée
Exposition de véhicules anciens	AMB	28 juin De 10h à 16h00	Place de la Palée
Fête du village	Municipalité	29 et 30 août	Place de la Palée
Forum des associations	Municipalité	6 septembre	Salle des fêtes allée des noyers



**L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) permet aux particuliers de faire surveiller gratuitement leur domicile par la police ou la gendarmerie pendant leurs absences prolongées.**

Les patrouilles de police ou de gendarmerie effectuent des passages réguliers, de jour comme de nuit, en semaine et le week-end, pour détecter toute anomalie, effraction ou tentative de cambriolage.

En cas de problème, les propriétaires sont immédiatement contactés pour intervenir rapidement.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les particuliers résidant en France, y compris dans les départements et régions d'outre-mer.

Les résidences principales et, selon la zone, les résidences secondaires ou même les bateaux appartenant au demandeur.

Conditions et durée de surveillance

Zone police : résidences principales uniquement, absence de 3 à 90 jours, inscription entre 45 jours et 3 jours avant le départ.

Zone gendarmerie : résidences principales et secondaires, absence jusqu'à 12 mois, inscription entre 45 jours et la veille du départ.

Comment s'inscrire ?

En ligne : via le formulaire officiel, disponible toute l'année, même hors vacances scolaires. Après inscription, un récépissé est envoyé par courriel

Sur place : au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence, avec pièce d'identité et justificatif de domicile.

Fonctionnement pratique

Les patrouilles sont aléatoires pour surprendre d'éventuels cambrioleurs, et les agents disposent d'une application pour localiser les logements à surveiller

En cas d'effraction ou de cambriolage, les forces de l'ordre contactent le propriétaire et peuvent intervenir immédiatement.

L'OTV ne garantit pas une surveillance constante, mais des passages fréquents dans le cadre des patrouilles quotidiennes

L'Opération Tranquillité Vacances est donc un moyen efficace et gratuit de sécuriser son domicile pendant les vacances, tout en permettant aux vacanciers de partir l'esprit tranquille.

*R*esponsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

*C*onception et réalisation : Commission communication

*R*édaction : Céline Danet, Véronique Lefrançois, Danièle Zoetemelk

*T*irage : 610 exemplaires



Pour vous informer

<http://germignyleveque.fr/>

<https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque>

Panneau d'information lumineux

